



Algérie, s'informer pour mieux identifier les opportunités...

Avril 2022



SOMMAIRE



1^{ère} partie

- Cadre macro-économique



2^{ème} partie

- Loi de Finances et Pratique des Affaires

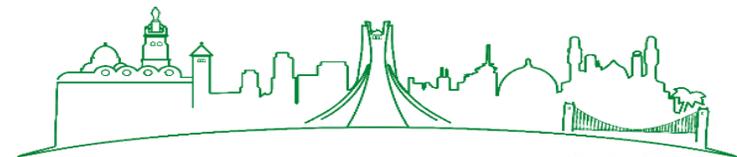


- ALGERIE -



1^{ère} partie

- Cadre macro-économique



➤ Indicateurs Economiques 2021



PIB: **148 MDS \$**
4^{ème} puissance économique en Afrique, BM
IDH **1^{er}** en Afrique **0,75** continentale et **3^{ème}** selon le PNUD



Inflation: **6,4 %**
Croissance PIB: **3,2%**
1€ = 158 DZD
Taux de chômage: **10,8%**



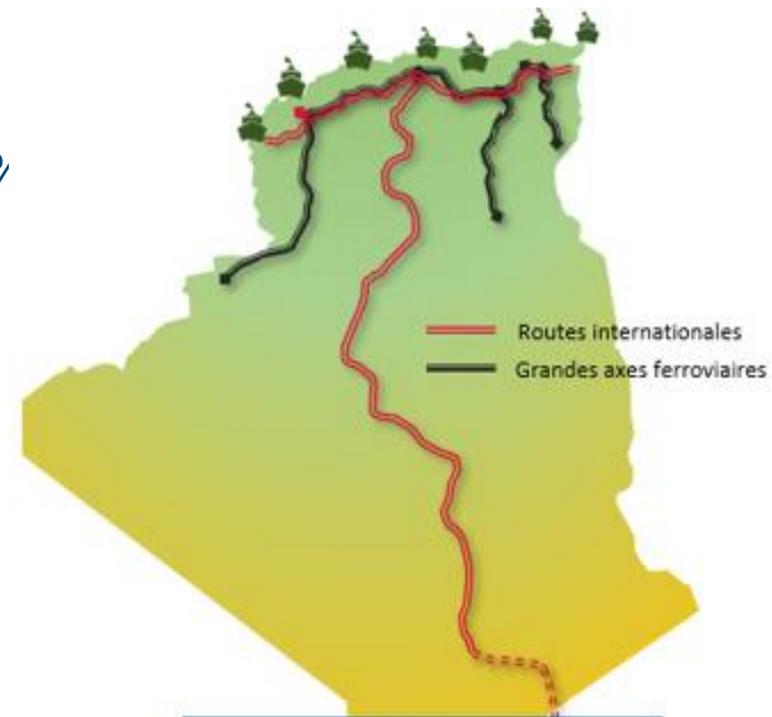
Import : **37,6 Mds\$**
Export : **39,2 Mds \$**



Pétrole : **85\$**
Gaz : **150\$ EP**
Ess = **0,28€ / 1,9€ FR**
Elec = **0,02€ KWH,**
0,15€ KWH FR

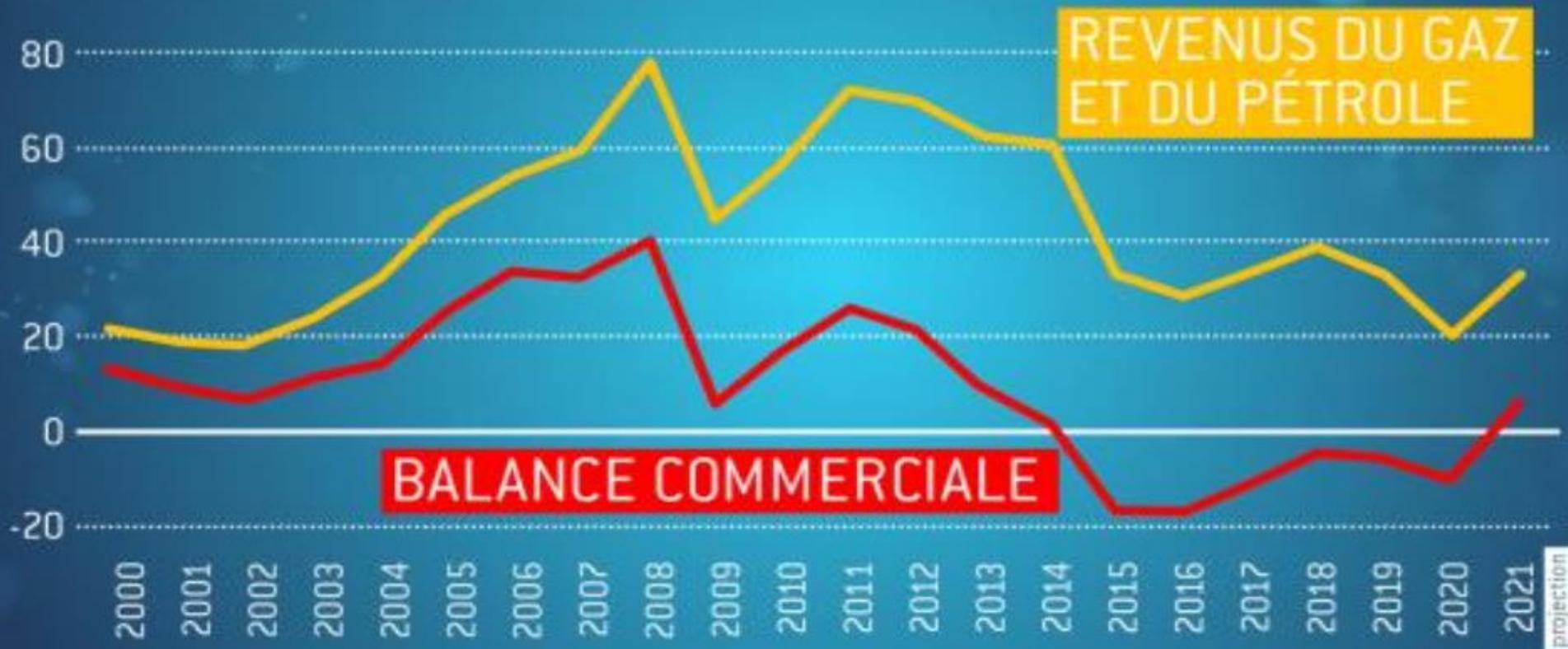


Réserves de changes: **44 Mds \$**,
Dette extérieure:
-3 Mds \$ /
prêt au FMI **5 Mds \$**



- 21 aéroports
- 11 ports de commerce, 2 ports pétroliers et 44 ports de pêche
- 108 302 km de routes

LA BALANCE COMMERCIALE ALGÉRIENNE DE 2000 À NOS JOURS (EN MILLIARDS \$)



Sources : Ministère du commerce algérien, douanes algériennes



Principaux partenaires de l'Algérie 2021

Les 5 principaux premiers fournisseurs en 2021 : * Sources Douanes Algériennes

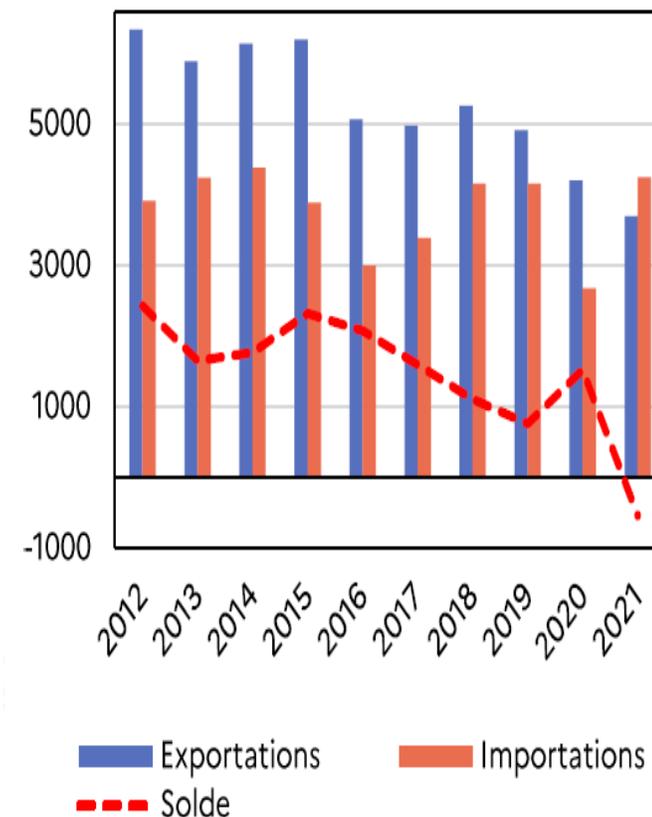
Pays Fournisseurs	Valeurs	Parts en %	Evolution en %
Chine	6 846,09	18,1	18,4 ↑
France	3 163,89	8,4	-13,2 ↓
Allemagne	2 615,76	6,9	17,37 ↑
Italie	2 260,21	6	-6,7 ↓
Espagne	2 116,87	5,6	-1 ↓

Les 5 principaux premiers clients en 2021 : * Sources Douanes Algériennes

Pays Clients	Valeurs	Parts en %	Evolution en %
Italie	6 267,87	15,9	81,9 ↑
France	5 303,84	13,5	62,8
Espagne	4 973,48	12,6	112,4
Turquie	2 488,06	6,3	17,2
Pays Bas	2 396,45	6,1	133,5

Commerce bilatéral France-Algérie 2012-2021 (M EUR)

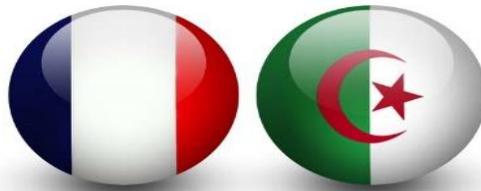
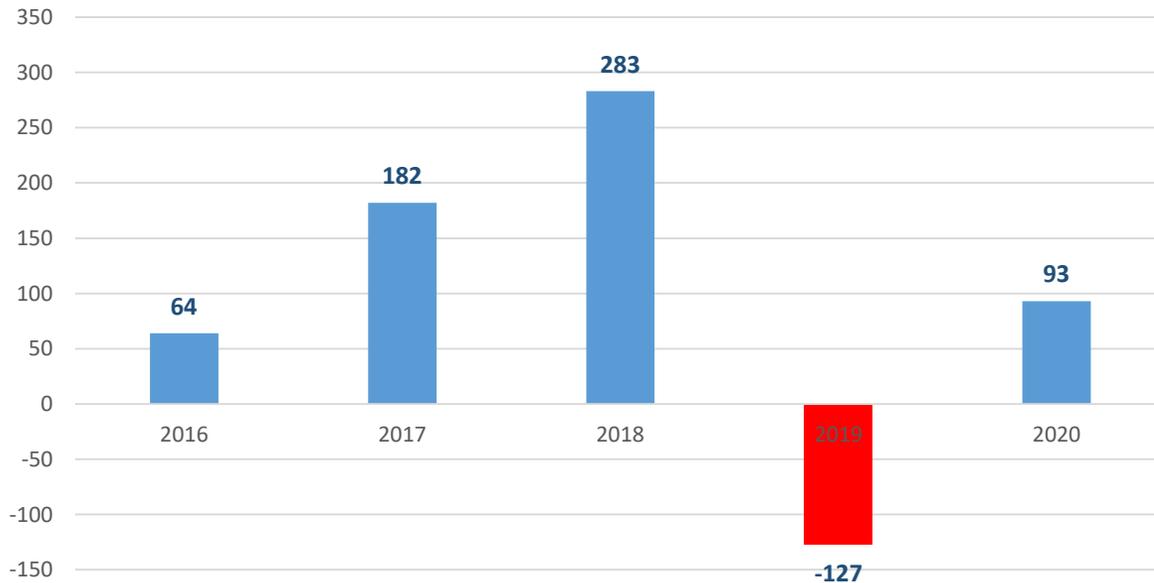
Source : Douanes françaises



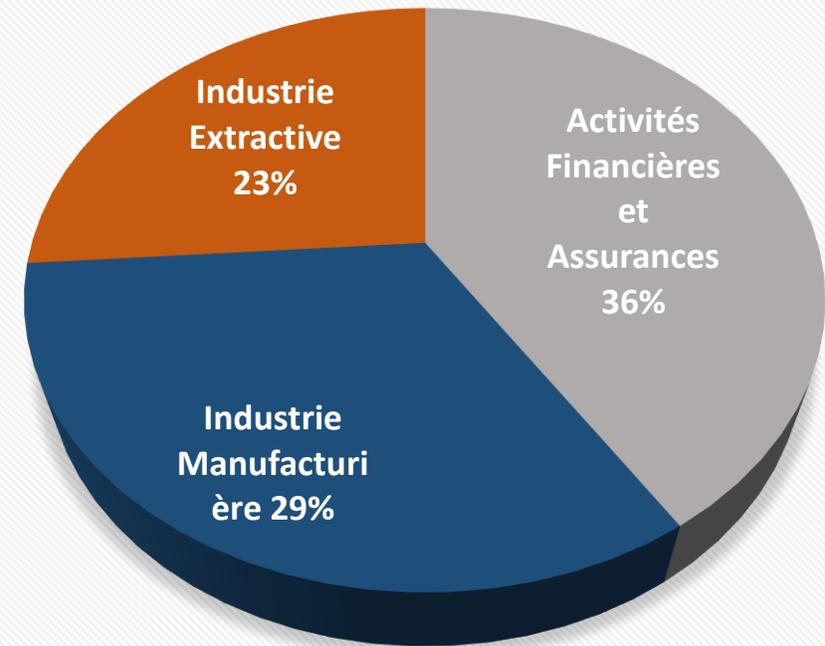
INVESTISSEMENTS FRANÇAIS EN ALGÉRIE

Stock des investissements Français en Algérie: **2,9 Mds €**

IDE Français en Algérie sur les 5 dernières années en M€



Répartition sectorielle du stock d'IDE Français en 2020 (M€)

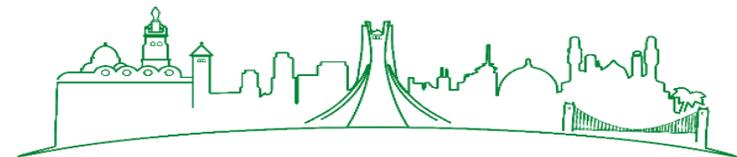


- ALGERIE -



2^{ème} partie

- Loi de Finances et Pratique des Affaires



1. REGLEMENTATION BANCAIRE APPLICABLE AUX OPERATIONS DE COMMERCE EXTERIEUR

Obligation de domiciliation bancaire:

- Importation et revente en état : taxe de **0,5%**, la domiciliation doit se faire **30 jours** avant l'expédition des marchandises et une constitution d'une provision de **120%** du montant de l'opération.
- Taxe de **4%** de taxe pour l'importation de services, **une retenue à la source libératoire** au titre de la TVA et de la taxe sur l'activité professionnelle **de 30%** sur le montant facturé.

Les Moyens de paiements :

- Le Crédit Documentaire
- La Remise Documentaire.
- Le Transfert Libre.
- La SBLC comme garantie.

Les Acomptes :

Autorisé seulement à **15%** du montant total , au-delà de ce taux, l'accord de **la Banque d'Algérie** est alors obligatoire.



2. REGLEMENTATION DOUANIERE APPLICABLE AUX OPERATIONS DE COMMERCE EXTERIEUR

Incoterms :

- Prioriser l'incoterm **FOB**.
- à défaut il faudrait faire **ressortir** et **dissocier** le prix du fret et celui des marchandises séparément. Ce principe est à respecter sur toutes les expéditions effectuées par voie maritime dont le fret est prépayé CFR, CPT, DDP, DAP.....
- Possibilité d'utilisation de **Ex-Works** à condition que le paiement se fasse sur présentation du document douanier d'importation D10.
- Eviter d'utiliser les Incoterms utilisant une assurance.

Étiquetage :

- **Obligatoire en langue Arabe** pour les produits destinés à la revente en état (deuxième langue facultative),
- L'étiquetage devra se faire avant l'arrivée de la marchandise sur le territoire, apposé sur l'unité de vente.
- Mises en place sur **l'apposition du code à barres** sur les denrées alimentaires et les produits non alimentaires préemballés, destinés à la consommation humaine. **Cette mesure a récemment été gelée jusqu'à nouvel ordre.**

Accord UE-Algérie :

Depuis le 1^{er} Septembre 2020, l'ensemble des HS code/ articles repris sur la liste de démantèlement , sont exonérés totalement du paiement des droits de douanes. Afin de bénéficier de ces avantages, les marchandises importées devront être accompagnées d'un **certificat d'origine et d'un EUR1.**



Autres Droits et Taxes applicables aux opérations d'importation :

- Le Droit Additionnel Provisoire de Sauvegarde (**DAPS**):
les taux varient entre 30, 50, 60, 70 et 120 %. Ce droit reste appliqué sur les produits d'origine européenne malgré des D.D à 0%.
- La Taxe Intérieure de Consommation (**TIC**):
Le taux varie entre **30% et 60%**, cette taxe touche principalement les boissons alcoolisées, le tabac, les véhicules de luxe, certains fruits secs,.....
- Contribution de Solidarité (**CS**):
applicable aux opérations d'importations de marchandises mise à la consommation en Algérie. Son taux est à 2%. Aucune exonération ne peut être accordée.

Cahier des charges et codes d'activités homogènes :

- Obligation de souscription à un **cahier des charges** pour l'activité de négoce.
- Obtention d'un registre de commerce avec codes **d'activités homogènes**.
- Obligation réglementaire depuis le **31/12/2021**.
- Interdiction d'importation de certains produits fabriqués localement et ceux classés sous la position tarifaire « **autres** »





4. Importation des chaînes et équipements de production rénovés

Les chaînes et équipements de production sont autorisés au dédouanement.

Les chaînes de production rénovées, doivent avoir une durée de vie minimale, après rénovation, de dix années sauf pour les chaînes, destinées à l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique et agroalimentaire, dont la durée de vie ne doit pas être inférieure à douze années.

Pour ce qui est des équipements de production, l'âge de ces équipements éligibles, ne doit pas dépasser dix ans, à partir de la date de fabrication.

L'importation de ce type de chaînes et d'équipements est possible uniquement pour les propres besoins des producteurs algériens.

Concernant la rénovation des chaînes et équipements de production, elle doit faire l'objet d'une évaluation de conformité par un organisme accrédité par l'organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) ou, le cas échéant, un organisme d'accréditation signataire d'un accord multilatéral ou bilatéral de reconnaissance d'accréditation mutuelle avec ALGERAC.



5. Investissement en Algérie

Révision de la règle dite du 49-51 :

A l'exclusion de l'activité d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état et celles revêtant un caractère stratégique, qui demeurent assujetties à une participation d'actionnariat national résident à hauteur de 51%, toute autre activité de production de biens et services, est ouverte à l'investissement étranger sans obligation d'association avec un partenaire local.

Les activités revêtant un caractère stratégique sont

- L'exploitation du domaine minier national, ainsi que toute ressource souterraine ou superficielle relevant d'une activité extractive en surface ou sous terre, à l'exclusion des carrières de produits non minéraux ;
- L'amont du secteur de l'énergie et de toute autre activité régie par la loi sur les hydrocarbures, ainsi que l'exploitation du réseau de distribution et d'acheminement de l'énergie électrique par câbles et d'hydrocarbures gazeux ou liquides par conduites aériennes ou souterraines ;
- Les industries initiées ou en relation avec les industries militaires relevant du ministère de la défense nationale ;
- Les voies de chemin de fer, les ports et les aéroports ;
- Les industries pharmaceutiques, à l'exception des investissements liés à la fabrication de produits essentiels innovants, à forte valeur ajoutée, exigeant une technologie complexe et protégée, destinés au marché local et à l'exportation.

A noter que **44 activités** revêtant un caractère stratégique relevant des secteurs de l'énergie et des mines, de l'industrie pharmaceutique et du transport sont assujetties à une participation d'actionnariat national résident à hauteur de 51 %.



DÉDOUANER SA MARCHANDISE

- Prioriser l'incoterm FOB chaque fois que cela est possible.
- Facture domiciliée en CF elle doit être détaillée et décomposée en :
 - le montant de la marchandise.
 - le transport (Fret).
- Présentation de la facture :**
 - Mentionner le numéro d'identifiant fiscal de l'importateur.
 - Mentionner les quantités par produits et par lots.
 - Indiquer les prix en devises convertibles et en HT.
 - Acompte 15% maximum, au delà accord BA
 - Pas de remises supérieurs à 5%.
 - Indiquer l'origine pays par produit.
 - Incoterms et conditions de paiements (CREDOC, REMDOC, Transfert libre et SBLC).
 - Cachet humide.
- Etiquetage :** Obligatoire en langue Arabe pour les produits destinés à la revente en état (deuxième langue facultative, sur l'unité de vente).
- Cadre générale :** tout incoterm incluant une assurance est prohibé, l'assurance doit être payée en Algérie.



Secteurs Porteurs:



IAA

2^{ème} industrie du pays
40% du PIB
23 000 entreprises
299 M€ d'importations
d'équipements.



Agriculture

2^{ème} secteur créateur de
12,5% du PIB
25,6 mds \$ de production agricole
310 M€ d'importations
d'équipements.



Santé

CA 4 Mds \$
175 unités de productions.
445 projets en cours de validation.
500 M€ d'importations
d'équipements et dispositifs médicaux.



BTP, Mines et carrières, Transport

Production de 26,9 M T de ciment.
Production de 57, 4 M m3
d'agrégats.
300 000 logements neufs par an.
Chemins de fer 2000 Km
en construction et 6000 km
en projet
Métro d'Alger : 15 km en réalisation
25 Km en projet.



Plasturgie

2 Mds \$ d'importations d'intrants.
Besoin de 300 000 T par an toutes
application confondues.
1^{er} marché en Afrique du Nord.
3^{ème} en Afrique
20 projets intégrés
valeur 36 Mds \$
D'ici 2024.



Energie Renouvelable

Ambition programme de 15 000
MW à l'horizon 2035
« Solar 1000 MW »
« Plan national de l'hydrogène
vert »
Conversion de 150 000 véhicules
en GPL.
Généralisation de l'éclairage (LED).
Fabrication et installation des
chauffe-eaux solaires.
Normes de constructions et de
sobriété énergétique, rénovation
du vieux bâti.



➤ Les clés de compréhension du marché



➤ La CCI Algéro Française et la TFE

Depuis le 1^{er} Janvier 2020 la **CCI Algéro Française** est prestataire référencée **TEAM France EXPORT** en **Algérie** pour 3 Typologies de prestations:

- Droit et Fiscalité (création de filiale, conseil...)
- Représentation commerciale (agent, force de vente et supplétive...)
- Hébergement, domiciliation.



SOLUTIONS TEAM FRANCE EXPORT
ALGÉRIE

La CCI Algéro-française est dorénavant référencée auprès de la Team France Export.

La CCIAF est Solution de la Team France Export en Algérie vis-à-vis des PME et ETI françaises s'adressant au dispositif public de l'export/Business France, pour réaliser des prestations d'ancrage commercial dans les domaines du droit et de la fiscalité (création de filiale, conseil), de la représentation commerciale et de l'hébergement-domiciliation.



Chèque Relance Export:

Depuis Septembre 2020 la CCI Algéro Française est opérateur agréé pour « le chèque relance export »

Présente dans 5 régions industrielles d'Algérie, la CCI AF compte aujourd'hui près de 2 000 entreprises membres et travaille à la mise en relation entre entreprises françaises et algériennes.

En conséquence de cet agrément, nos actions prévues en 2021 (Rencontre professionnelles, missions collectives et individuelles) sont éligibles à ce dispositif et vous permettront de bénéficier du chèque de remboursement à hauteur de 50% du montant de la prestation

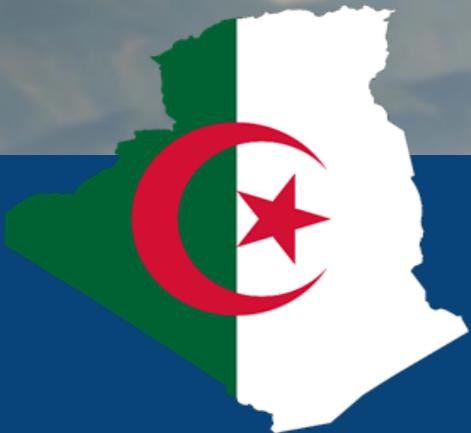
Mission de prospection individuelles

Chèque de remboursement de 50% des dépenses (dans la limite de 2 000 euros max) – hors hébergement, transport et restauration.

Mission collective/ Rencontre B to B

Chèque de remboursement de 50% des dépenses éligibles (dans la limite de 1 500 euros max) – hors hébergement, transport et restauration.





Merci pour votre attention.

Retrouvez la CCI AF sur:



Halim AMMAR KHODJA
Directeur Adjoint

+213 (0)23 50 70 19 POSTE 110

halim.ammarkhodja@cciaf.org



Mohamed Akram HAMOUDA
Responsable de l'Information Règlementaire

+213 (0)23 50 70 19 POSTE 300

ma.hamouda@cciaf.org